

**Subject:** Questionnaire de la CES du CNESER : transformation du travail dans la recherche publique et appels à projets

Chères et chers collègues,

Les organisations syndicales du personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche relaient l'invitation à renseigner le questionnaire élaboré par la Commission d'études spécialisées (CES) du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). Ce questionnaire a pour objectif de réaliser une étude scientifique sur l'impact des appels à projets et les transformations du travail dans la recherche publique et dans les laboratoires. Cette analyse de portée nationale requiert une couverture maximale, et notamment des réponses de collègues de toutes catégories. Merci de partager cette invitation de la CES du CNESER avec vos collègues et de les encourager à renseigner le questionnaire.

Lien vers le questionnaire : <https://groupes.renater.fr/limesurvey/index.php/597546?lang=fr>

Pour plus d'informations, vous pouvez trouver à ce lien et ci-dessous l'invitation de la CES du CNESER :  
<https://snscs.fr/2022/07/12/commission-detudes-specialisees-portant-sur-la-recherche-du-cneser/>

Bien cordialement.

## **Commission d'études spécialisées portant sur la recherche du Conseil national supérieur de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Chères et chers collègues,

La Commission d'études spécialisées portant sur la recherche du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER\*) étudie l'impact, sur la gestion du temps et la nature des activités, des transformations intervenues dans la recherche publique, et notamment du financement par appels à projets.

Dans ce but, la Commission d'études spécialisées sur la recherche du CNESER a élaboré un questionnaire, garantissant l'anonymat et le respect de la réglementation (RGPD\*\*), à destination de tous les membres du personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), quelle que soit leur fonction et quel que soit leur statut.

**Lien vers le questionnaire :** <https://groupes.renater.fr/limesurvey/index.php/597546?lang=fr>

Ce questionnaire nécessite, selon votre situation et les détails que vous souhaitez apporter à vos réponses, entre 15 et 30 minutes pour être renseigné. Les réponses peuvent être enregistrées afin de

renseigner le questionnaire en plusieurs fois.

**Vous êtes invité·es à renseigner le questionnaire d'ici le 30 septembre 2022 au plus tard.**

Ce questionnaire a pour objectif de réaliser une étude scientifique sur les transformations du travail dans la recherche publique et les laboratoires. Cette analyse de portée nationale requiert une couverture maximale, et notamment des réponses de collègues de toutes catégories. Merci de partager cette invitation avec vos collègues et de les encourager à renseigner le questionnaire.

Nous vous remercions pour votre participation à ce questionnaire et pour votre contribution.

Bien cordialement.

*\* **Le CNESER** est une instance consultative placée auprès de la ou du ministre chargé-e de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR). Cette instance est composée d'élu·es du personnel et des étudiant·es et de représentant·es des établissements de l'ESR et de la société civile. Le CNESER a créé en son sein une Commission d'étude spécialisée portant sur la recherche. Cette commission a décidé de mener une étude afin d'analyser les transformations du travail dans la recherche publique et les laboratoires depuis l'amplification du financement par appels à projets. Sur la base de ces réponses, la Commission d'études spécialisées sur la recherche du CNESER élaborera un rapport qui sera soumis pour avis au CNESER avant juin 2023. Si le rapport est approuvé par le CNESER, il sera rendu public et pourra être communiqué à tous les membres du personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche.*

**Pour en savoir plus sur le CNESER :** <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-conseil-national-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-cneser-46574>

*\*\* **RGPD et anonymat** : La collecte et la gestion des réponses sont réalisées avec les infrastructures du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (RENATER) dans le respect de la réglementation générale de la protection des données personnelles (RGPD). En particulier, aucun lien ne pourra être fait entre l'identité des répondant·es et les réponses fournies. Les données seront uniquement accessibles par la Commission d'études spécialisée portant sur la recherche du CNESER de la mandature 2019-2023. Les données seront utilisées pour établir le rapport de la Commission d'études spécialisée et pourront être réutilisées uniquement par la Commission d'études spécialisée portant sur la recherche du CNESER (mandature 2019-2023) exclusivement à des fins de recherche scientifique.*

Xavier Duchemin

*Secrétaire national SNPTES-Unsa*

*en charge du CNRS*

*07 83 95 66 95*